

## COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ETAT

Présidence de la Fondation pour l'accueil de jour des enfants

### **Andreas Sutter remplace Gérald Cretegny**

**À la tête de la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE) depuis 2015, Gérald Cretegny a souhaité remettre son mandat à la fin mars, après huit années de présidence. Sous son impulsion, le rôle de la FAJE dans le déploiement de cette politique publique n'a cessé de se renforcer. Pour lui succéder, le Conseil d'Etat a nommé Andreas Sutter sur proposition du Conseil de fondation de la FAJE. Syndic de Tolochenaz, impliqué dans plusieurs organes intercommunaux et fin connaisseur du dispositif d'accueil de jour, Andreas Sutter dispose de toutes les compétences pour assurer le bon développement de la Fondation. Il succèdera à Gérald Cretegny dès le mois d'avril 2023.**

Président du Conseil de fondation de la FAJE depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, Gérald Cretegny a compté parmi les pionniers du dispositif d'accueil de jour des enfants adopté en 2006. Il a notamment siégé dans le premier Conseil de Fondation constitué début 2007 comme représentant de l'Union des communes vaudoises et a également été le moteur de la création du réseau Toblerones (Gland et Région), reconnu par la FAJE au printemps 2009. Durant son mandat à la présidence, Gérald Cretegny n'a cessé de renforcer le rôle de la FAJE dans le déploiement de cette politique publique, notamment en accompagnant la révision de la Loi sur l'accueil de jour des enfants entrée en vigueur en 2018. S'appuyant sur l'expérience et les liens créés au travers de ses divers mandats communaux, de député et de directeur de la Région de Nyon, Gérald Cretegny a également su favoriser sous son mandat un climat propice aux propositions innovantes et au débat, dans le respect des différents milieux représentés au sein du Conseil de fondation. Le Conseil d'Etat lui adresse ses très sincères remerciements pour son engagement au service du bien commun.

Pour remplacer Gérald Cretegny, le Conseil d'Etat a nommé sur proposition du Conseil de fondation Andreas Sutter, qui prendra ses fonctions dès le mois d'avril 2023. Andreas Sutter apportera son bagage de fin connaisseur du dispositif d'accueil de jour, puisqu'il a contribué à la création d'une unité d'accueil pour écoliers, siégé au Conseil

de l'Établissement intercommunal pour l'accueil collectif parascolaire primaire depuis sa création en 2018, puis rejoint le Conseil de fondation de la FAJE en tant que représentant de l'Association de communes vaudoises dès le 1er janvier 2022. Son parcours politique de conseiller municipal à Tolothenaz, puis Syndic dès 2021, ainsi que son implication dans plusieurs organes intercommunaux en font aussi un connaisseur des institutions de notre canton. Il apportera également à la FAJE ses compétences issues d'une carrière professionnelle dans le secteur de la finance, ce qui ne manquera pas d'être utile à une Fondation de droit public qui gère aujourd'hui un budget de près de 150 millions.

Pour mémoire, la FAJE est financée par des contributions des communes, des employeurs ainsi que de l'Etat. Elle a pour mission, outre le subventionnement des réseaux d'accueil de jour existant dans le canton, d'évaluer les besoins, de coordonner l'organisation de l'accueil de jour et de favoriser la création de places. Son conseil se compose de représentants des Communes, de l'Etat, des organisations économiques ainsi que des milieux intéressés.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 8 février 2023

#### **RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

DCIRH, Nuria Gorrite, conseillère d'Etat,

[021 316 70 01](tel:0213167001)

Gérald Cretegny, président sortant, Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE),

[079 692 35 76](tel:0796923576)

Andreas Sutter, président désigné de la FAJE, (joignable dès 18h),

[076 390 24 93](tel:0763902493)